

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DU GERS

VILLE DE PAVIE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Membres en exercice :	19
Présents :	16
Procurations :	3
Votants :	15
Date de convocation :	30/04/2025
Votes Pour :	15
Votes Contre :	-
Abstentions :	-

Séance du vendredi 16 mai 2025 à 18H15

Le Conseil municipal de la Commune de Pavie, dûment convoqué, s'est réuni, salle du Conseil municipal, sous la présidence de Jean-Michel BLAY, Maire

**PRÉSENTS** : Jean-Marc AUTIÉ, Karine BESSÉ, Jean-Michel BLAY, Isabelle BRUNEL, Martine DAREUX, Jacques FAUBEC, Jacques GABRIEL, Radouane KHABBAL, Pierre MASURE, Alexandra SAGOT, Philippe SENTEX, Ludovic SICARD, Marie-Christine VERDIER, Eric ZAMPIERI.

**PROCURATIONS** : M. Jean-Marc REGNAUT donne procuration à M. Jacques GABRIEL, Mme BAJON-LALANNE à Mme DUTREY, M. Alexandre DENEITS à Pierre MASURE.

**SECRETAIRE** : Karine BESSÉ

Délibération n° 2025-020

1.2 Délégation de service public

**Objet : Délégation du Service Public d'Assainissement Collectif : choix du délégataire et approbation du contrat.**

Monsieur le Maire rappelle la procédure en cours relative à la délégation du service de l'assainissement collectif et les motifs qui l'ont amené à choisir, au vu de l'avis de la commission et après négociation, l'offre de l'entreprise VEOLIA EAU CGE.

Il présente le projet de contrat et ses annexes.

Monsieur le Maire informe que Monsieur ZAMPIERI, conseiller municipal, employé de l'entreprise VEOLIA EAU CGE, ne prend part ni aux débats ni au vote.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal :**

- **APPROUVE** le choix de Monsieur le Maire,
- **DECIDE** en conséquence de confier l'affermage du service d'assainissement collectif à la société VEOLIA EAU CGE,
- **APPROUVE** le projet de contrat de délégation et ses annexes,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les pièces correspondantes.

*Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.*

PAVIE, le 22 mai 2025

Le Maire

Jean-Michel BLAY

